

Délibération n° 2026-04-02-01

Nombre de conseillers en exercice.....	11	L'an deux mille vingt-six le jeudi deux avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de NOTH dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Noth, sous la présidence de Mme Stéphanie MONTAGNAC, Maire.
Présents	11	
Votants	11	
Pouvoir	0	Présents :
Pour.....	11	Mme Stéphanie MONTAGNAC, Mme Sylvie PRADEAU, M. Jean-Luc GAZONNAUD, Mme Claudine LOIRAUD, Mme Chantal AUGET, M. Serge NEDAUD, Mme Evelyne FONTBONNE, M. Olivier JACQUEMAIN, M. Franck DÉJOUHET, M. Guillaume CHABENAT, Mme Chloé ASTRUC.
Contre.....	0	
Abstention.....	0	
Convocation : 27 mars 2026		Mme Chantal AUGET a été élue secrétaire de séance .

OBJET : Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de représenter la commune au sein de divers organismes extérieurs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, désigne les membres suivants pour représenter la commune au sein des organismes ci-dessous :

- SDEC : Mrs Serge NEDAUD et Olivier JACQUEMAIN titulaires, Mrs Jean-Luc GAZONNAUD et Franck DÉJOUHET suppléants
- SDIC : Mme Chloé ASTRUC titulaire, Mme Sylvie PRADEAU suppléante
- SIASEBRE : Mrs Franck DÉJOUHET et Olivier JACQUEMAIN titulaires, Mme Chantal AUGET suppléante
- EVOLIS : M. Jean-Luc GAZONNAUD titulaire, M. Guillaume CHABENAT suppléant
- SIAP Gartempe Sédelle : Mme Chloé ASTRUC, M. Jean-Luc GAZONNAUD
- CNAS : Mme Stéphanie MONTAGNAC
- Correspondant défense : M. Olivier JACQUEMAIN

Les représentants sont désignés pour la durée du mandat municipal en cours, sauf remplacement décidé par le conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,


 Stéphanie MONTAGNAC